

Le 30 janvier 2018, l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi « pour un Etat au service d'une société de confiance » instaurant notamment le droit à l'erreur. Le texte est passé à l'examen en première lecture au Sénat le 15 mars 2018.

Cette volonté de simplification administrative conduit à se poser plusieurs questions quant à la création d'un principe de bienveillance. Cette loi ne déresponsabilise-t-elle pas les usagers ? Quelles conséquences pour les organismes collecteurs ?

Autant de questions qui seront mises en lumière lors de la conférence organisée par la promotion du master 2 DPS et sur lesquelles nos intervenants seront amenés à se prononcer !

#### **13h45 ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

#### **14h00 ALLOCUTION D'OUVERTURE**

Madame LEBORGNE-INGELAERE, Maître de Conférences HDR en droit privé et Responsable du Master 2 « Droit de la protection sociale »


Les étudiants du Master 2 « Droit de la protection sociale ».

#### **14h15 DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE AU DROIT A LA FRAUDE ?**

Maître Marie DELAUTRE, Avocate spécialisée en Droit social, SOLUCIAL, avocats, Lille

#### **14h30 VERS UN ALLEGEMENT DU CONTROLE DES ENTREPRISES**

Monsieur Nicolas DELEMOTTE, responsable du service juridique de la DIRECCTE des Hauts-de-France



#### **14h45 LA DIMINUTION DU CONTENTIEUX : LA MEDIATION URSSAF**

Monsieur Gérald CHARLES, Directeur adjoint de l'URSSAF du Nord Pas-de-Calais

#### **15h00 PAUSE**

#### **15h15 ÉCHANGES CROISÉS: LE DROIT A L'ERREUR EVOLUTION OU REVOLUTION ?**

Madame Astrid FEUILLET, conseillère en droit social, La cité des entreprises

Monsieur Nicolas DELEMOTTE, responsable du service juridique de la DIRECCTE des Hauts-de-France

Monsieur Gérald CHARLES, Directeur adjoint de l'URSSAF du Nord Pas-de-Calais

Maître Marie DELAUTRE, Avocate spécialisée en Droit social, SOLUCIAL, avocats, Lille

#### **16h00 PROPOS DE FIN**

#### **16h15 COCKTAIL**



### Modalités

La conférence se déroulera le lundi 9 avril 2018 de 14h00 à 17h00  
à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

de l'Université de Lille, **Salle Guy DEBEYRE** (Bâtiment A, 3<sup>ème</sup> étage).

**La manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats**

Les inscriptions doivent être réalisées par email ([m2dps.lille2@gmail.com](mailto:m2dps.lille2@gmail.com))

L'inscription est **gratuite**.

### Accès

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales - 1, place Déliot BP 629 59064  
Lille cedex

### **Pour accéder à l'Université de Lille 2 :**

- ⇒ En métro : ligne 2, station porte de Douai
- ⇒ En voiture : sur l'autoroute A 25 ; Lille-Europe et Lille-Flandres
- ⇒ En avion : aéroport de Lille-Lesquin

### Contacts

Les étudiants du Master 2 Droit de la protection sociale :  
[m2dps.unilille2@gmail.com](mailto:m2dps.unilille2@gmail.com)

Mme Céline LEBORGNE-INGELAERE, Maître de conférences, Université de Lille 2,  
CRDPLEREDS : [celine.leborgne@univ-lille2.fr](mailto:celine.leborgne@univ-lille2.fr)



### Programme de la conférence

## **Droit à l'erreur et Protection sociale**

**Regards croisés sur le projet de loi « pour un État au service  
d'une société de confiance »**

**Lundi 9 avril 2018 de 14h à 17h**

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales  
1 place Déliot – BP 629 – 59024 Lille CEDEX

Erreur

**MASTER 2 DROIT DE LA PROTECTION SOCIALE**